

Stratégie et nouveautés techniques en Nord-Isère Carrière cimentière de Montalieu / Vicat Exploitation de calcaire / Groupe Saint Hilaire

Jeudi 22 juin 2017

Autorisée en décembre 2011, la carrière de calcaire de Mépieu approuve désormais la cimenterie Vicat de Montalieu. Tant par la stratégie développée lors des études préalables et de la demande d'autorisation, que par les choix techniques novateurs (intégration – phasage – traitement et transport par convoyeur à bande enterré sur 6 km), Vicat a résolument voulu se placer dans le long terme en associant biodiversité et industrie.

Située dans le nord de l'Isère, proche de la cité médiévale de Crémieu, la carrière de La Gagne (photo en bas) est exploitée par le Groupe Saint Hilaire depuis 1969. Elle est implantée sur un site industriel de près de 50 ha. La roche est un calcaire oolithique mésoporeux formé d'une couche épaisse de plus de 100 m appartenant au Jurassique moyen, plus exactement au Bajocien supérieur, ce qui correspond à un âge d'environ 160 Ma. Sa nature physique et sa pureté chimique lui apportent des caractéristiques remarquables pour les marchés industriels et agricoles.



La carrière de Mépieu

Sous la dalle en béton, le convoyeur de la carrière de Mépieu reprend le tracé d'une voie ferrée désaffectée. Le pont sépare ce convoyeur de toutes les activités menées dans la campagne boisée.



La carrière de La Gagne exploite un calcaire oolithique mésoporeux.

Le Groupe Saint Hilaire est un groupe familial créé en 1947. Il est géré actuellement par la troisième génération avec l'objectif permanent de veiller à sa pérennité et à la fourniture d'une large gamme de produits finis.

L'objet principal de cette visite est de faire participer les visiteurs à un tir de mines à amorçage électronique bi-étagé, réalisé par la société Exploroc.

programme

- 9 h 00 **Accueil à la cimenterie Vicat de Montalieu**
- 9 h 30 **Présentation de l'usine**
- 10 h 00 **Départ pour la carrière de Mépieu. Exposés et visite de l'exploitation**
- 11 h 45 **Passage au cœur de la Réserve régionale des Étangs de Creys-Mépieu**
- 12 h 30 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Accueil sur le site de production du Groupe Saint Hilaire**
- 15 h 00 **Tir de mines – détonateurs électroniques**
- 16 h 00 **Fin de la Journée**

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Rhône-Alpes - jeudi 22 juin 2017
Stratégie et nouveautés techniques en Nord-Isère
Carrière cimentière de Montalieu / Vicat
Exploitation de calcaire / Groupe Saint Hilaire

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-11) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org